

Objet de la vérification

Cette vérification a pour but de permettre d'exprimer une opinion quant à la représentation juste, par TPSGC, des coûts d'administration imputables au RPC indiqués à l'état des coûts fourni par le sous-ministre adjoint des Services opérationnels au gouvernement.

Contexte

Le Régime de pensions du Canada (RPC) est administré par le ministère du Développement des ressources humaines Canada. TPSGC fournit son appui en offrant des services d'élaboration, d'entretien et de fonctionnement des systèmes informatiques ainsi que des services de paiement de prestations et de production de statistiques de gestion. Les frais réclamés en échange de ces services constituent des "coûts d'administration", lesquels sont récupérés trimestriellement auprès du RPC. Par conséquent, ces frais ne sont pas absorbés à même le crédit et ne sont pas votés par le parlement.

Un vérification annuelle de ces coûts est requise aux termes des dispositions d'un protocole d'entente signé par DRHC et TPSGC.

Résultats de la vérification

Suite à la vérification, le cabinet d'experts-comptables Ernst & Young a fourni le rapport (l'opinion) des vérificateurs annexé.



ÉTATS FINANCIERS

**TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES
GOUVERNEMENTAUX CANADA**

**Rapport financier des frais administratifs imputables
au Compte du Régime de pensions du Canada**

31 mars 1999

 **ERNST & YOUNG**

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Au directeur général, Direction générale de la vérification et de l'examen,
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Nous avons vérifié le rapport financier des frais administratifs imputables au Compte du Régime de pensions du Canada par **Travaux publics et Services gouvernementaux Canada** pour l'exercice terminé le 31 mars 1999. La responsabilité de ce rapport financier incombe à Travaux publics et Services gouvernementaux Canada. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ce rapport en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans le rapport financier. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble du rapport financier.

À notre avis, ce rapport financier présentent fidèlement, à tous égards importants, les frais administratifs imputables au Compte du Régime de pensions du Canada par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada pour l'exercice terminé le 31 mars 1999 conformément au protocole d'entente de septembre 1990 conclu entre Développement des ressources humaines Canada, anciennement Santé et Bien-être social Canada, et Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, auparavant le ministère des Approvisionnement et Services du Canada.

Les états financiers de l'exercice précédent ont été vérifiés par une autre firme de comptables agréés.

Ottawa, Canada,
le 17 décembre 1999.

Ernst & Young s.r.l.

Comptables agréés

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

**RAPPORT FINANCIER DES FRAIS ADMINISTRATIFS
IMPUTABLES AU COMPTE DU RÉGIME DE PENSIONS
DU CANADA**

	1999	1998	Exercice terminé le 31 mars Augmentation (diminution)	%
	\$	\$	\$	
Coûts directs	4 464 800	6 617 700	(2 152 900)	-32.5
Coûts indirects	2 265 400	1 786 300	479 100	26.8
Coût du traitement électronique des données	6 437 500	5 817 500	620 000	10.7
Frais de gestion	31 400	48 100	(16 700)	-34.7
Coût du rapprochement des chèques	1 194 100	1 097 800	96 300	8.8
Coûts des locaux	470 500	491 200	(20 700)	-4.2
Services gouvernementaux	746 500	553 300	193 200	34.9
Total des frais administratifs	15 610 200	16 411 900	(801 700)	-4.9
Montant facturé au Compte du Régime de pensions du Canada	15 459 600	16 699 100		
Facturation déficitaire (excédentaire)	150 600	(287 200)		

Voir les notes afférentes

Approuvé par _____
J.C. Stobbe
Sous-ministre adjoint, Service opérationnel au gouvernement



Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Rapport financier des frais administratifs imputables au
Compte du Régime de pensions du Canada

ANNEXE - ANALYSE DES ÉCARTS

31 mars 1999

1. COÛTS DIRECTS

	1999	1998	Exercice terminé le 31 mars Augmentation (diminution)	%
	\$	\$	\$	
Salaires	—	53 600	(53 600)	-100
Frais postaux	4 269 100	6 245 200	(1 976 100)	-31.6
Chèques et enveloppes	195 700	318 900	(123 200)	-38.6
Total des coûts directs	4 464 800	6 617 700	(2 152 900)	-32.5

Salaires

Par suite de l'uniformisation des processus liés aux produits de paiement, les dépenses salariales régionales directes ne peuvent plus être identifiées par produit de paiement.

Frais postaux

La baisse globale des frais postaux est due principalement à l'utilisation accrue du virement automatique, qui s'est traduite par une réduction de 828 400 \$ des frais postaux, ainsi que dans une chute des frais d'envoi des formulaires de demande de prestations et des T4 de 82 400 \$ et de 1 257 800 \$ respectivement. Ces baisses ont toutefois été neutralisées en partie par une hausse de 92 100 \$ des frais d'envoi des trousseaux d'information aux cotisants, et de 100 400 \$ des ententes internationales.

Chèques et enveloppes

La baisse globale des dépenses liés aux chèques et aux enveloppes s'explique par le fait que le prix des enveloppes a diminué de 15.89 \$ à 12.63 \$ par paquet de 1 000 se traduisant ainsi par une réduction des coûts de 50 500 \$. De plus, dû à un recours accru au virement automatique tel que mentionné ci-haut, le volume de chèques et d'enveloppes utilisé a diminué causant une réduction des frais connexes de 75 700 \$. Toutefois, cette baisse a été partiellement neutralisée par une augmentation dans le prix des chèques, de 7.49 \$ à 7.80 \$ par paquet de 1 000, occasionnant ainsi une hausse des coûts de 3 000 \$.



Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Rapport financier des frais administratifs imputables au
Compte du Régime de pensions du Canada

ANNEXE - ANALYSE DES ÉCARTS

31 mars 1999

2. COÛTS INDIRECTS

Les coûts indirects représentent les coûts d'exploitation des emplacements où se déroulent les activités liées au Régime de pensions du Canada. Par suite de l'uniformisation des processus d'un certain nombre de catégories de paiement, les coûts ne peuvent plus être identifiés par produit de paiement. Par conséquent, la méthodologie utilisée pour allouer les coûts indirects est la méthode du coût de revient en production uniforme et continue appliquée de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

La hausse de 479 000 \$ est expliquée par ce qui suit:

Des changements importants ont été faits à la charte des comptes en 1997-98. Ces changements ont amené une erreur de classement des dépenses entre certains centres de responsabilité ce qui a entraîné l'exclusion de certain coûts d'exploitation. Il en a résulté une sous-évaluation des coûts indirects en 1997-98 de 460 000 \$. L'inclusion de ces coûts en 1997-98 aurait fait passé les coûts indirects à 2 246 300 \$ ce qui est comparable aux montants de dépenses indirectes de 1998-99.

**3. COÛT DU TRAITEMENT ÉLECTRONIQUE DES DONNÉES [TED] -
SERVICES GOUVERNEMENTAUX DE TÉLÉCOMMUNICATIONS
ET D'INFORMATIQUE**

	1999	1998	Exercice terminé le 31 mars Augmentation (diminution)	%
	\$	\$	\$	
Micrographie	17 400	26 200	(8 800)	-33.6
Télécommunications	156 100	156 200	(100)	-0.1
Opérations informatiques	6 264 000	5 635 100	628 900	11.2
Coût total du traitement électronique des données	6 437 500	5 817 500	620 000	10.7

Télécommunications

Le coût est demeuré relativement le même que l'an passé.



Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Rapport financier des frais administratifs imputables au
Compte du Régime de pensions du Canada

ANNEXE - ANALYSE DES ÉCARTS

31 mars 1999

Opérations informatiques

Les coûts des services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique comprennent les coûts régionaux d'impression par ordinateur et ceux liés au traitement. L'augmentation des coûts des opérations informatiques est due aux raisons suivantes: une augmentation de la capacité de traitement et d'entreposage qui a résulté en une hausse des coûts de 729 000 \$; une dépense de 180 000 \$ se rapportant à des tests pratiqués sur les applications informatiques du programme de la Sécurité du revenu pour le passage à l'an 2000. Cette hausse a été partiellement neutralisée par une baisse de 280 100 \$ du coût d'impression des T4 due au transfert des responsabilités à Postes Canada.

4. FRAIS DE GESTION

La diminution de 16 700 \$ des frais de gestion est principalement dû à la réduction du coût de la vérification externe.

5. COÛT DE CONCILIATION DES CHÈQUES

L'augmentation de 96 300 \$ du coût de conciliation des chèques est due à une augmentation de 573 857 des paiements conciliés pour le Régime de pensions du Canada pour l'année, ce qui a fait augmenter le coût annuel de 29 100 \$. L'écart restant de 67,200 \$ s'explique par une légère hausse des dépenses salariales et des autres dépenses d'exploitation.

6. COÛTS DES LOCAUX

La baisse globale de 20 700 \$ des coûts des locaux a été occasionnée par les économies supplémentaires réalisées par suite de la consolidation des centres de traitement des données et par une utilisation plus efficace de l'espace disponible dans les emplacements gouvernementaux au pays.

7. SERVICES GOUVERNEMENTAUX

La hausse globale de 193 200 \$ des dépenses liées aux services gouvernementaux est due à une hausse des coûts reliés au régime d'assurance-maladie et au régime d'avantages sociaux de 60 700 \$ et sont directement attribuables à l'augmentation des dépenses salariales durant l'année. Une hausse de 4,9% dans le taux des régimes mentionnés ci-haut a également occasionnée une hausse de coûts supplémentaires de \$132,500.

